

## Évaluer pour mieux évoluer?

Raphaël Riente

Number 138, Summer 2005

Évaluer pour apprendre

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55462ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Riente, R. (2005). Évaluer pour mieux évoluer? *Québec français*, (138), 74–75.

# Évaluer pour mieux évoluer ?

>>> RAPHAËL RIENTE

L'évaluation n'est pas une fin en soi. L'élève n'apprend pas pour être évalué ; il est évalué pour mieux apprendre (Politique d'évaluation des apprentissages, 2003, p. 4). C'est un des moyens utilisés pour soutenir l'élève dans ses apprentissages.

La nouvelle *Politique d'évaluation des apprentissages* (version abrégée, 2003) fait de l'évaluation « un levier pour la réussite de tous les élèves » (p. 3). Tenant compte du passage du paradigme de l'enseignement à l'apprentissage, on la veut de plus en plus présente en cours d'apprentissage, au service de l'élève, pour permettre à celui-ci d'apprendre et de se développer pleinement. Les rôles de l'enseignant et de l'élève y sont décrits avec précision, comme le sont les moyens et les instruments d'évaluation. Quelques séquences d'enseignement tentent de donner vie à cette nouvelle politique, dont la rigueur des prescriptions en fait un idéal qui tient plutôt du rêve que de la réalité.

## L'enseignant et son élève

La tâche de l'enseignant consiste à planifier l'évaluation de façon à suivre les apprentissages et la progression de l'élève. Il prévoit ce qu'il doit évaluer, comment l'évaluer et à quel moment. Il utilise divers outils de prise d'information (différentes grilles d'observation, listes de vérification, entrevue) et compare les apprentissages avec les attentes fixées (interprétation critérielle). L'enseignant évalue autant les compétences, par des réalisations complexes ou des productions différentes, que les connaissances, puisqu'elles font partie intégrante des compétences. Il vérifie aussi la progression des apprentissages de façon régulière à l'aide d'outils d'observation et de travaux consignés dans un dossier d'apprentissage. À la fin du cycle, l'équipe-cycle se réunit et pose un jugement sur le niveau de compétences disciplinaires et transversales atteint par l'élève.

L'élève, lui, participe à son développement : il exerce son esprit critique, s'autoévalue et évalue ses pairs. De plus, il est incité à effectuer un travail métacognitif important en analysant la tâche qu'il a effectuée, qui a été corrigée et commentée par l'enseignant ; c'est justement ce travail de réflexion qui consolide ses apprentissages, l'aide à progresser et à développer ses compétences disciplinaires.

## Les outils d'observation

La grille d'observation simple permet de relever des informations sur les actions, les réalisations et les processus employés par l'élève. Elle peut être utilisée par l'enseignant, l'élève envers ses pairs et lui-même en situation d'autoévaluation.

La grille d'observation descriptive est plus précise et plus objective : les échelons qu'elle contient présentent la description précise de ce qui est observé, contrairement aux éche-

lons plus vagues tels que *bien, très bien, excellent*, par exemple.

La liste de vérification contient des énoncés qui permettent à un enseignant ou à un élève (en situation d'autoévaluation) de vérifier si, par exemple, toutes les étapes d'une procédure ont été suivies.

L'entrevue permet une intervention directe et précise de l'enseignant, favorisant ainsi la progression des apprentissages et le développement des compétences. De plus, en verbalisant ses actions, l'élève prend conscience de ses comportements et peut agir positivement pour s'améliorer.

## Des outils de consignation de l'information

Le journal de bord (voir *Québec français* n° 135, « Le journal de bord » de Shirley Brochu) est un outil utilisé par l'enseignant et l'élève. Le premier y inscrit des observations sur ses élèves, le climat de la classe, ses approches, ses interventions et peut ainsi ajuster son tir en cours d'apprentissage. Le deuxième peut l'utiliser pour communiquer à son enseignant des questions, des inquiétudes, des réflexions, ou même une synthèse de ses connaissances.

Le portfolio est une collection des réalisations de l'élève tout au long de son cheminement. Il peut contenir aussi des commentaires de l'élève sur ses travaux et ses façons de faire pour les réaliser, ainsi que ses attentes, ses objectifs et ses défis quant à son cheminement et à sa progression. En fait, le portfolio favorise le développement des habiletés métacognitives de l'élève, puisque ce dernier doit régulièrement s'interroger, réfléchir à ses stratégies, évaluer ses forces et ses faiblesses et agir en conséquence. L'élève s'approprie ses apprentissages et agit, guidé par son enseignant, selon ses besoins. Le portfolio aide aussi l'enseignant à poser un jugement sur les apprentissages et les compétences développées par l'élève en vue du bulletin ou du passage de l'élève d'un cycle à l'autre.

Le dossier d'apprentissage, qui est une combinaison du portfolio et du journal de bord de l'élève, peut être utilisé *per interim* jusqu'au moment formel de reconnaissance de compétences. Dès le début de l'année, les travaux de l'élève sont réunis dans ce dossier, commentés par l'élève et l'enseignant. Certains de ces travaux sont ensuite choisis par l'élève et son enseignant et consignés dans son portfolio, qui servira de témoin des apprentissages et des compétences de l'élève, à la fin d'une séquence, d'une année ou d'un cycle.

### Des exemples concrets

Voici quelques séquences pédagogiques où l'évaluation est mise au service de l'apprentissage.

**SÉQUENCE 1** – D'après le Programme de formation de l'école québécoise, dans le chapitre Domaine des langues, français, langue d'enseignement 2<sup>e</sup> secondaire, la compétence 2 et ses composantes : *Écrire des textes variés* s'évalue selon les critères d'évaluation suivants (p. 111) :

Adaptation à la situation d'écriture ; cohérence du texte ; construction des phrases et ponctuation appropriées ; justesse du vocabulaire utilisé ; respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale ; recours à des stratégies d'écriture appropriées.

Prenons le troisième critère : la construction de phrases et ponctuation appropriées. Dans sa planification, l'enseignant a prévu par exemple de travailler avec les élèves la juxtaposition et la coordination des phrases. Après avoir vu les notions nécessaires et fait les exercices d'appropriation, pour l'élève, le véritable travail commence.

- L'élève écrit un court paragraphe dans lequel il met en pratique les apprentissages qu'il a réalisés pendant la période d'exercices, selon les consignes de l'enseignant. À l'aide d'une liste de vérifications conçue par l'enseignant, l'élève autoévalue sa production, la corrige et la remet à l'enseignant.
- L'enseignant corrige le texte, y inscrit ses commentaires et d'autres consignes servant à l'autocorrection du texte par l'élève. Il y ajoute une grille d'observation qu'il juge appropriée et remet le tout à l'élève.
- L'élève corrige son texte selon les consignes et la grille de l'enseignant, analyse son travail et ses actions et ajoute ses réflexions, questions ou commentaires dans son journal de bord ou son dossier d'apprentissage.
- L'enseignant vérifie le travail de l'élève et répond à ses commentaires. La grille d'observation peut servir à nouveau pour vérifier une progression attendue des apprentissages. Un deuxième texte devrait être demandé à l'élève qui n'a pas montré de progression. Une intervention individuelle est requise, peut-être sous forme de rencontre, ainsi qu'un autre travail pour atteindre l'objectif visé.

**SÉQUENCE 2 (abrégée)** – Après avoir vu d'autres critères mentionnés plus haut et avoir utilisé la même démarche d'évaluation d'aide à l'apprentissage et de progression, l'enseignant peut alors demander à l'élève un texte plus élaboré pour évaluer ces critères à l'aide d'une grille descriptive cette fois. Ensuite, il recourt à l'entrevue, et/ou au dossier d'apprentissage, et/ou au journal de bord, pour vérifier si tous les élèves ont atteint les objectifs poursuivis. Plus tard, un texte complet écrit par l'élève est évalué à l'aide d'une grille à échelles des niveaux de compétences, pour être ensuite corrigé et commenté par son auteur, vérifié à nouveau par l'enseignant et consigné dans le portfolio.

**SÉQUENCE 3** – L'enseignant peut aussi évaluer la lecture et l'écriture dans une même activité, soit avec un résumé de lecture. L'élève élabore un résumé d'une centaine de mots d'un chapitre du roman au programme contenant, selon les consignes de l'enseignant, des structures de phrases particulières comme la juxtaposition ou la coordination (critères mentionnés plus haut) ou d'autres notions orthographiques apprises en classe. L'enseignant utilise alors deux grilles : l'une évaluant la compréhension en lecture ; l'autre, les apprentissages réalisés en écriture quelque temps auparavant. Après la rétroaction de l'enseignant, l'élève se corrige, l'enseignant vérifie le travail corrigé et décide s'il doit rencontrer l'élève individuellement pour l'aider à consolider ses apprentissages.

**SÉQUENCE 4** – La compétence 3 et ses composantes est de *Communiquer oralement selon des modalités variées*.

En situation de prise de parole, les critères d'évaluation sont décrits comme suit (p. 122) :

Adaptation des propos à la situation ; cohérence des propos ; clarté de l'expression ; utilisation d'éléments prosodiques appropriés ; respect de la norme standard et correction appropriée ; recours à des stratégies de prise de parole appropriées.

L'enseignant demande aux élèves, avant la communication finale, de s'évaluer entre eux, dans des petites équipes de trois ou quatre. À tour de rôle, chaque élève prend la parole deux fois ; la deuxième, après avoir écouté et pris en compte les commentaires de ses pairs, qui l'ont évalué à l'aide d'une grille précise préparée par l'enseignant. Si le temps le permet, on utilise la vidéo afin que l'élève puisse s'autoévaluer une dernière fois avant l'évaluation finale.

On peut en conclure que ces séquences sont aussi efficaces qu'exigeantes, autant pour l'enseignant que l'élève. Il ne fait aucun doute que guider et suivre un élève individuellement dans ses apprentissages multiplie ses chances de réussite. Par contre, ce sont aussi des démarches qui exigent beaucoup de temps et de travail de la part de l'enseignant et de l'élève. S'il y a surcharge, les effets escomptés peuvent être renversés et produire de l'épuisement ou de la démotivation.

La nouvelle politique d'évaluation est fidèle à son leitmotiv de placer la réussite à la portée de chaque élève. Mais qu'en est-il de la réalité scolaire dans laquelle prendrait vie cette politique ? L'enseignant est-il en mesure de mettre en place des séquences aussi rigoureuses pour chaque critère d'évaluation et de suivre la progression des apprentissages de chacun de ses élèves ? Ces derniers peuvent-ils répondre aux exigences de leur enseignant, et ce dans toutes les disciplines ?

Par conséquent, à moins que la grille horaire ne prévoie du temps alloué strictement à l'évaluation, ou que le temps de classe permette un moment quotidien qui y soit réservé, la politique ne rapportera pas les dividendes recherchés. Ce sera comme une visite chez le médecin, le dossier entre les mains : une heure d'attente pour cinq minutes de consultation, pendant l'heure du dîner, quand ça va mal.